Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 25 (1945)

Heft: 4

Rubrik: 24 assemblée générale de la Section de Marseille et du Sud-Est

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

confiance, avec optimisme, que la plus ancienne et la plus importante Section de la Chambre de Commerce Suisse en France envisage l'année en cours. Car la vraie raison d'être d'une Section comme la nôtre est bien, en définitive, d'exercer sur le plan régional une influence et une action identiques et liées à celles menées sur le plan général par le Siège de notre Compagnie, et nécessaires,

comme les siennes, au développement des relations économiques entre nos deux pays.

Lyon, le 23 avril 1945.

Chambre de Commerce Suisse en France. Section de Lyon et du Centre

Le Président : E. BARBEZAT.

24° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE MARSEILLE ET DU SUD-EST

La 24e Assemblée Générale de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France a eu lieu cette année le 17 avril dans les locaux de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie.

M. Louis Bovet, Président de la Section, remercia MM. Duffour, Président de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie, Voirier, Consul de Suisse à Marseille, Président d'Honneur de la Section, et Paul de Perregaux, Président de la Compagnie, d'avoir bien voulu honorer cette réunion de leur présence.

Passant à l'ordre du jour, M. Bovet donna lecture du rapport du Comité sur l'exercice 1944 qui fut adopté par l'Assemblée.

Après la ratification du rapport financier, l'Assemblée procéda au renouvellement du Comité. MM. Buhler, Funfschilling et Hoffmeyer furent réélus pour trois ans.

Succédant à M. de Perregaux, Président de la Compagnie, qui exposa les principaux buts de la Chambre de Commerce Suisse en France, M. le Consul Voirier rappela le grand intérêt qu'il porte à l'activité de la Section et souligna la coordination des efforts entrepris en commun.

A la fin de la séance, M. de Perregaux prononça une brillante causerie sur « l'évolution des relations économiques franco-suisses ».

Voici quelques passages extraits du rapport du Comité :

SITUATION DANS LE SUD-EST

Transport-Transit. — Les voies ferroviaires, les ports, gravement endommagés au cours de l'été dernier, sont peu à peu remis en état et

assurent un trafic fort important réservé en premier lieu aux besoins militaires. Deux bateaux suisses le « Genoroso » et l' « Albula » se trouvaient à Marseille au moment de la libération : le premier a été détruit par une mine, le deuxième, quoique sérieusement touché, a pu être réparé et vient de prendre la mer. Les liaisons maritimes entre Marseille ou Sète et le Maroc et l'A. O. F. reprennent; on entrevoit des améliorations sensibles dans les relations avec l'Algérie. Un système de priorité de transport par fer utilise au maximum les capacités d'un matériel éprouvé et notoirement réduit.

Le commerce d'importation et d'exportation, principal élément de prospérité d'un port, voit poindre des perspectives de reprise, mais certains espoirs sont lents à se concrétiser.

Il y a pénurie de fret et l'Etat s'est imparti le rôle de commerçant en application du principe — actuellement inéluctable — de l'économie dirigée.

Dans le Sud-Est, comme dans le reste de la France, l'économie est encore en état d'indigence. Cet état commande impérieusement de mobiliser les moyens matériels et financiers disponibles pour remettre en train les transports maritimes et fluviaux. Puis, en même temps que le rétablissement de cette circulation artérielle, il faut équiper le pays en moyens propres à hâter sa reconstruction et à alimenter les courants d'échanges avec l'étranger.

L'importation revêt donc dans l'immédiat une importance de premier plan. Mais il faudra que l'exportation vienne la soutenir le plus tôt possible, afin d'assurer la pérennité du commerce extérieur, élément indispensable à la renaissance économique du pays.

ACTIVITÉ DE LA SECTION

La libération a valu à la Colonie suisse du Sud-Est de voir ses Consulats, repliés depuis le printemps 1943 à Montélimar et Grenoble, réintégrer les villes de Marseille et de Nice.

Un grand deuil frappa notre colonie au mois de mai dernier : la disparition de M. le Consul Georges Angst, dont le nom restera attaché intimement à la création de notre Section en 1921. En tant que Président d'Honneur et malgré ses multiples occupations, Georges Angst ne cessa de participer activement à nos travaux et de nous entourer de sa sollicitude bienveillante. Nous nous inclinons respectueusement devant sa mémoire.

En corrélation avec les organes supérieurs de notre Compagnie, la Commission d'Étude des Statuts et Règlements de la Section, s'est préoccupée au début de l'année de la révision des statuts, qui a été agréée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juillet 1944. Nos statuts actuels confèrent aux Sections l'autonomie d'action et d'organisation nécessaire dans leur cadre régional. Ils leur réservent une participation équitable dans la direction de la Compagnie. Marseille dispose ainsi de 3 sièges d'administrateurs occupés par son Président, son Vice-Président et son Trésorier.

La Commission des Finances et des Admissions a siégé régulièrement chaque mois. L'arrondissement consulaire de Toulouse, provisoirement rattaché à Marseille depuis 1940, a été rétrocédé à partir du ler janvier 1944, à la future Section de Bordeaux, à l'exception de la partieorie ntale formée des départements de l'Aveyron et du Tarn. Cette rétrocession a pu être compensée par l'appoint d'adhésions nouvelles, qui se sont élevées au cours de l'année au total de 83, alors que 7 décès, 17 démissions et des mutations venaient affaiblir notre effectif de 51 unités. Notre effectif atteignait, au 31 décembre 1944, 528 Membres, sur un total pour notre Compagnie de 6.502 Adhérents.

Le résultat financier de 1944 s'est traduit par une insuffisance de recettes de 22.058 fr. 85 qui a été comblée par la participation de la caisse centrale de notre Compagnie.

La Commission de Gestion et de Surveillance a tenu 27 séances en 1944. Citons parmi les principaux objets dont elle a eu à s'occuper: le transit suisse par les ports français méditerranéens, le rétablissement futur des marchés de marchandises à Marseille, propres à redonner à notre place son ancien attrait aux yeux de la clientèle suisse.

Le service de renseignements a fait face à une mise à contribution très forte; il s'est évertué de tenir à jour une documentation sur les objets les plus divers. Les consultations par correspondance ont été nombreuses en raison des difficultés de voyages.

Nous avons procédé à plusieurs recherches de fabricants ou de fournisseurs d'articles et produits divers dans nos deux pays.

A l'importation, les demandes concernaient des produits chimiques et alimentaires, des fournitures dentaires, du matériel industriel et de déshydratation, des articles divers; à l'exportation, des terres industrielles, éponges, herboristerie, droguerie, produits chimiques, etc...

Démarches diverses. — Nous avons concouru à diverses reprises à l'obtention d'allocations de matériel roulant nécessaire à l'expédition de marchandises lourdes ou encombrantes de France vers la Suisse. Nos services se sont chargés de l'expédition en Suisse d'offres échantillonnées pour compte de vendeurs français. Les possibilités d'exportation de fleurs et feuillages de la Côte d'Azur, de vin, de fruits et légumes, d'essences pour parfumerie et autres principales productions de la région, ont fait l'objet d'enquêtes et de sondages constants, restés jusqu'à ce jour généralement peu fructueux.

Nous ne voudrions pas clore ce rapport sans remercier tous nos fidèles Adhérents, et sans souligner la grande satisfaction que nous a causé le rétablissement des relations entre la Métropole et l'Empire français.

Notre Compagnie se rend compte que son rôle et son activité s'amplifient chaque jour et elle est heureuse de s'associer à la renaissance de la France, si cruellement meurtrie par de longues années de guerre et d'occupation; elle espère apporter une large contribution à la reprise économique entre nos deux pays, tout en resserrant les liens culturels qui les unissent depuis des siècles.

Marseille, le 20 avril 1945

Chambre de Commerce Suisse en France. Section de Marseille et du Sud-Est

Le Président :

L. BOVET.